

# In**FO**uest **P**

Confédération Générale du Travail  
la force syndicale

**PRESSE**  
DISTRIBUÉE PAR  
LA POSTE

**Bulletin d'information de l'Union Départementale CGTFO des Côtes d'Armor**

**N°50** Déposé le 24/08/ 2011

**SOMMAIRE :**

- 1- Meeting FO de rentrée
- 2-L'édito du Secrétaire Général
- 3-Communiqué de la CORFO
- 4-Chômage, travailler+, Chaf...
- 5-6-7-8- Spécial 4 pages,« Contre la dictature des déficits publics »
- 9- Stop à la RGPP du social
- 10-Expression libre FOhebdo
- 11- Fo Police explique, lettre d'un camarade de Pôle Emploi
- 12-A vos agendas,

**La résistance s'organise !**



# MEETING



**Pascal PAVAGEAU**

**Pascal PAVAGEAU**

Secrétaire Confédéral  
Secteur Economique

Confédération Générale du Travail  
**FORCE OUVRIERE**

**FONCTION PUBLIQUE**  
**ELECTIONS** du :  
**20 OCTOBRE 2011**  
**MOBILISATION**  
**GENERALE**  
Apprécier les 4 Pages  
Au sein de votre journal  
commander le à l'UD

**Vendredi 9 Septembre 2011**  
**17h30** Salle de ROBIEN  
Place Octave BRILLEAUD **Saint-Brieuc**

**JE-NOUS-TOUS**  
AVEC **FO!**



## **L'édito : l'été 2011 a été très mouvementé, par la folie du capitalisme et sa crise permanente.**

Au mois de Mai, je terminais mon édito par cette réflexion : « ... *cette FMI/UE qui, de traité en traité, conduit les gouvernements à nous imposer leur soi disant « pacte social », nous exploite jusqu'à une impossible retraite. C'est cette même politique que nos amis Tunisiens ont évincé ; et face à cette politique, nous CGT Force Ouvrière saurons organiser le rapport de force et de résistance* ». Eh bien, mes camarades cette réflexion reste totalement d'actualité. Il faut défendre âprement notre conception du syndicalisme libre et indépendant qui, par ses syndicats sera le levier de l'unité des revendications.

Mais revenons au bouillonnant été 2011. A l'heure où je vous écris, des bagarres de rue extrêmement violentes éclatent dans les rues de Londres. Que voulez-vous, quand le chômage et la misère fruits du libéralisme total progressent...

Le Premier ministre David Cameron, rentré d'urgence, après trois nuits d'émeutes, face au chaos et aux émeutiers en colère dont des mômes d'une dizaine d'années « *Si vous êtes assez vieux pour commettre de tels crimes, vous êtes assez vieux pour être punis* ».

Cameron ne peut que constater que son pays part à la dérive. Les mômes dans la rue sont fils ou petits-fils de retraités ruinés par les fonds de pension. **Les banques et fonds de pension ont-ils été punis, eux, après avoir ruiné le peuple?**

Le peuple se soulève et Cameron n'a que la force policière à lui opposer et il scande « *La population ne doit avoir aucun doute sur le fait que nous ferons tout ce qui est nécessaire pour ramener l'ordre dans les rues et les rendre sûres pour ceux qui respectent la loi, ...* »

Mais qui respectent la loi pour Cameron, Sarkozy, Merkel..., les Traders et les fournisseurs d'armes ?

Et face à la violence qui monte et gagne d'autres villes d'Angleterre, le premier Ministre, dit encore « *Vous sentirez la force de la loi* ». Mais peut-il encore faire respecter cette loi dont il parle, alors que les effectifs de police ont été réduits de façon drastique pour laisser la place à des entreprises privées de sécurité, RGPP anglaise ou française, quand tu nous tiens !

Ne croyez pas que je cautionne la violence, je ne l'a cautionne pas, **ni ici, ni ailleurs**, mais lorsque les prolétaires, les pauvres, sont acculés, que l'écart avec les blindés de pognon se creuse, je la comprends.

Je ne cautionne pas les faiseurs/monteurs de violence (médias, gouv., dictatures) qui s'arrangent avec le droit, fussent-ils des puissants, je ne cautionne pas la Corrida du spectaculaire, Je ne cautionne pas ceux qui applaudissent quand l'Armée US d'Obama tue et noie Ben Laden, sans autre procès que celui des médias.

En tant que syndicaliste internationaliste, je ne peux cautionner rien de tout cela. Et **j'accuse le capitalisme et ses gouvernants d'être responsables de cette folie**. Le capitalisme barbare d'aujourd'hui, n'est il pas le colonialisme sauvage d'antan avec son lot d'esclaves ? Les guerres du pétrole, les soutiens ou non soutiens aux différents dictateurs, ne sont-ils pas le fruit de cette folie des nouveaux empereurs de la finance, de la spéculation et de leur G7, G8, G9, G20 ?

L'été 2011 fut lamentable : les cowboys ont tué Ben Laden, sans procès, mais avec **la force, érigée en loi !** Puis les cowboys sont vite revenus aux choses sérieuses. Dès qu'ils ont été mal notés (2A+), les bourses ont vacillé, les licenciements ont repris, alors démocrates et républicains ont voté d'une seule voix pour arroser leurs banques et tenter de sauver leur « Graal », la note des 3A !

Et pendant ce temps là, mi-juillet à Athènes, c'était **les grandes grèves des propriétaires de taxi** qui refusent que le libéralisme mette à bas leur licence de travail. Ces artisans taxi refusent cette politique du FMI de l'UE où celui qui possède une voiture peut devenir taxi en Grèce, ils refusent le bordel. **Ils font grèves pour conserver des règles, leurs emplois et ils ont raison.**

Et en France pendant ce temps là, les manipulations du gouvernement ont continué. **Wauquiez** le ministre « porte flingue » à lancer le contre feu, il **a fustigé les chômeurs**, et ceux qu'il appelle « *les assistés, les profiteurs* » du RSA. Bien entendu, toute **la classe politique s'est agitée !**

Ce qui a permis de réussir le **tour de passe-passe** de faire sans grand bruit, définitivement **voter leur petite réforme du patrimoine, celle du bouclier fiscal.**

Le bouclier fiscal a bel et bien été supprimé : **fantastique cadeau** aux plus fortunés. En effet, le nouvel Impôt de solidarité sur la fortune (ISF), passe de six à deux tranches et voit son seuil d'entrée relevé de 800 000 euros à 1,3 millions d'euros, moins l'abattement de 30% sur la résidence principale inclus ! Et pour les plus riches, nombreux **petits arrangements non négligeables** : doublement de la réduction d'ISF par enfant à charge, volonté de ne pas limiter l'ampleur des avantages fiscaux conférés par la niche que constitue le dispositif ISF/PME, etc, etc. **Cela va être de +en+ difficile d'avoir le droit payer l'ISF.**

**Pour l'état, cette réforme d'été entraine un manque à gagner annuel estimé à près 1.8 milliards €...** Il est clair que cette réforme a même supplanté cet autre principe pourtant si cher au gouvernement, à savoir celui du redressement des comptes publics et son projet de « règle d'or budgétaire ».

Leur principe de « règle d'or budgétaire » et **leur projet de constitutionnaliser la rigueur**, sont à sens unique : **une fiscalité toujours au profit des plus aisés.**

Pascal Pavageau explique « **Paradoxalement, cette réforme fiscale supprimant le bouclier fiscal va s'effectuer au bénéfice de ceux qui en profitaient. Du bouclier fiscal au « bouclier de crépuscule** ».

Et toujours cet été, le Gouvernement a discrètement augmenté la durée de cotisations de six mois pour le départ à la retraite.

Le 7 juillet, **les 4 UD de Bretagne** mandatées par leur Commission Exécutive **ont RAISON** quand elles ont lancé ensemble le communiqué de presse « **Abrogation des lois de 2010 et 2003 contre les retraites** ».

Bref, mes chers camarades restons solidaires, renforçons nos syndicats, construisons en de nouveaux, partout, pour défendre nos intérêts et nos familles.

**Organisons la résistance sociale, pour combattre la rigueur et le projet de sa constitutionnalisation**, touche finale et dernière étape du démantèlement du service public et de tous les services régaliens.

Partout, par n'importe quel moyen, nous devons faire entendre nos revendications, y compris par les élections professionnelles (octobre : fonction Publique), et les idées de FO progresseront.

Organisons la mobilisation, continuons clairement à expliquer les risques (RGPP, Retraite...), appuyons nous sur les analyses de notre confédération.

« *L'union européenne, le FMI et la BCE prêtent à la Grèce... : elles s'en servent pour exiger des **mesures drastiques d'austérité, qui font payer aux travailleurs et à la population tous les errements et inepties du capitalisme financier... il est plus que temps de rétablir à tous les niveaux (international, européen et national), des règles strictes, tant sur le plan monétaires que financier... il est important que partout l'austérité et « la dictature de la dette » soient combattues, en particulier en revendiquant des augmentations de salaires, la préservation des droits sociaux, la garantie de l'existence des services publics.*** » Pascal PAVAGEAU  
**Contre la rigueur budgétaire, nous devons gagner le combat social.**

**Rendez-vous le 9 septembre au meeting de rentrée des syndicats de la Cgt-Force Ouvrière 22 avec P.P.**

**Eric Le Courtois, secrétaire général UD CGTFO22.**

Confédération Générale du Travail



Coordination Régionale CGT Force Ouvrière

Unions Départementales de Bretagne

35, rue d'Echange 35000 RENNES

☎ 02.99.65.36.50

☎ 02.99.31.64.32

E-Mail : [corfobretagne@yahoo.fr](mailto:corfobretagne@yahoo.fr)

### Abrogation des lois de 2010 et 2003 contre les retraites COMMUNIQUE DE PRESSE

Les Unions Départementales Force Ouvrière 22, 29, 35 et 56, réunies le 6 juillet 2011 à Rennes dénoncent le projet gouvernemental de publication d'un décret avant la fin de l'année allongeant d'un trimestre la durée de cotisation nécessaire pour obtenir une retraite à taux plein

Les Unions Départementales exigent l'abandon de ce projet et continuent de revendiquer l'abrogation de la loi du 9 novembre 2010 et celle de 2003 sur les retraites.

Les Unions Départementales rappellent que Force Ouvrière a proposé à l'automne dernier à toutes les organisations syndicales un appel à la grève pour obtenir le retour au droit à la retraite à 60 ans à taux plein, le blocage de tout allongement de la durée de cotisation et le retour aux 37,5 annuités de cotisation, le maintien du système solidaire de répartition (contre le système par points) et le retour au calcul sur les dix meilleures années dans le privé, le maintien du code des pensions et du calcul sur les six derniers mois dans le public ; cet appel reste d'actualité pour l'automne 2011.

A Rennes, le 7 juillet 2011

Les secrétaires des Unions Départementales CGTFO de La CORFO BRETAGNE

Côtes d'Armor,  
Eric Le Courtois

Finistère,  
Marc Hébert

Morbihan,  
Pierrick Simon

Ille et Vilaine,  
Joël Josselin

## CHOMAGE : PLUS DURE EST LA RECHUTE

En début d'année, le ministre du travail X. BERTRAND déclarait vouloir faire de 2011 « une bonne année pour l'emploi ».

Les derniers chiffres du chômage de juin montrent au contraire une nouvelle augmentation importante, venant ainsi contredire la baisse des mois précédents, qui était en réalité une baisse en trompe l'œil.

En Bretagne, dans tous ses départements, la hausse du nombre de chômeurs est importante.

**Pour les Côtes d'Armor**, 20 100 chômeurs inscrits à Pôle emploi fin juin 2011, soit + 1.3%. Sur 12 mois, c'est + de 3% de chômeurs inscrits, avec une forte augmentation chez les travailleurs de plus de 50 ans (+14.6%).

Par ailleurs, on assiste au développement de la précarité avec une hausse des demandeurs d'emploi en activité réduite (cat. B).

La crise est toujours là, les chiffres du mois démontrent que l'objectif du gouvernement de 9% de chômeurs fin 2011 ne sera pas atteint, bref, du vent et de la misère, pour les salariés !

Ce n'est pas en insultant les chômeurs, comme l'a fait le scandaleux ministre des affaires européennes, L. WAUQUIEZ cet été, que la relance de l'emploi sera au RDV.

Le scandale, c'est de remettre en cause le droit à l'indemnisation des chômeurs.

Le scandale, c'est le taux de chômage organisé pour mettre la pression sur les travailleurs.

Le scandale, c'est l'attitude des grandes entreprises, soutenues par WAUQUIEZ et acolytes qui, pour maintenir les profits élevés des actionnaires, n'hésitent pas à : délocaliser, morceler les entreprises, fusionner en réduisant les emplois, licencier, baisser les salaires.

Dernier exemple en date, le groupe Montupet annonce vouloir imposer à la rentrée une baisse de 25% des salaires à la fonderie du Poitou, sous peine de licenciements. Ces bandits organisés sont toujours à la recherche de la baisse systématique du coût du travail sur le dos des salariés.

Une réelle relance économique passe par une politique dynamique de l'emploi et par une augmentation générale des salaires et des pensions, supérieure à l'inflation. Tout le monde le sait ! **C'est la revendication de Force Ouvrière !**

**Martial, Patricia, Eric**

## FO CONTRE LE « TRAVAILLER PLUS POUR GAGNER MOINS »

Alors que la mesure de la loi TEPA sur les heures supplémentaires, prise au nom du slogan « travailler plus pour gagner plus », a notamment conduit à des effets d'aubaine coûteux et à développer la flexibilité, FORCE OUVRIERE souligne que le décret relatif à la durée de cotisation pour la retraite s'inscrit dans la logique du « travailler plus pour gagner moins ».

D'une manière générale, alors que les marchés financiers se montrent insatiables vis-à-vis des décisions prises tant en Europe qu'aux Etats-Unis, il est plus que nécessaire de rompre

avec les logiques d'austérité pour retrouver une réelle croissance de l'activité économique et de l'emploi.

Il appartient aux gouvernements de s'imposer aux marchés à tous les niveaux, de susciter des stratégies publiques offensives dans les domaines budgétaires, fiscaux et industriels, tout en favorisant l'augmentation du pouvoir d'achat des salariés.

Pour FORCE OUVRIERE, il s'agit d'une rupture nécessaire avec le néolibéralisme économique et il faut oser poser les vrais débats, tel que celui du protectionnisme au niveau européen.

**Communiqué Confédéral, le 3 août 2011**

## APRES LA FERMETURE DE CHAFFOTEUX, L'USM FO 22 FAIT LE BILAN DU RECLASSEMENT DES LICENCIES

En 2009, le cabinet ALTEDIA est choisi par le groupe MERLONI, propriétaire de CHAFFOTEUX, pour le reclassement des 207 licenciés.

Le cabinet ALTEDIA affirme avoir trouvé une solution pour 85 à 90% des licenciés ayant adhéré à la cellule de reclassement.

Le cabinet intègre dans ses chiffres les formations longues (+ de 6 mois), les pré-retraités amiante (72 personnes) et ceux qui travaillent en CDD de plus de 6 mois.

**Mais solution identifiée ne veut pas dire emploi stable avec salaire suffisant.**

18 mois après l'arrêt de la production, quel est le bilan réel des reclassements ?

Seulement une trentaine de licenciés ont retrouvé un CDI.

Nous ne partageons donc pas du tout les chiffres du cabinet ALTEDIA et constatons que malheureusement beaucoup trop de nos collègues sont encore en recherche de véritable emploi. Ce qui n'est pas surprenant compte tenu de la situation réelle de l'emploi dans la région et du fort taux de chômage. (+ 3% sur les 12 derniers mois)

Concernant les emplois liés à la ré-industrialisation du secteur briochin, le groupe MERLONI a été condamné à verser plus de 900 000 euros au titre des emplois supprimés.

C'est le cabinet BPI qui est chargé de piloter ce projet de ré-industrialisation et de trouver environ 200 emplois sur 3 ans pour compenser les emplois supprimés par MERLONI.

Ce cabinet est le concurrent direct d'ALTEDIA et ne travaille pas avec lui.

Du coup, aucun des emplois créés durant l'année 2010/2011 n'a bénéficié aux licenciés de CHAFFOTEUX.

Que ce soit ALTEDIA ou BPI, dans les 2 cas, il s'agit d'offices qui vivent grâce aux restructurations et aux licenciements, sans toutefois démontrer leur efficacité en matière de reclassement, contrairement aux services de POLE EMPLOI.

**Ils empochent le pactole mais ne font pas baisser les chiffres du chômage, bref encore de l'argent qui ne profite pas aux licenciés laissés pour compte.**

**Pour l'USM 22 M. COLLET 21/07/2011**

**Hommage à Marie-Françoise HOLLEY**, L'Union Départementale a la tristesse de vous faire part du décès de notre camarade, début Août. Elle fut trésorière de l'UD de nombreuses années, militante engagée du syndicat de l'enseignement privé. Nous ne doutons pas des hommages que d'aucuns lui rendront tant dans le monde syndical qu'associatif. Sincères condoléances.

**Remerciements** : Catherine, Chantal, Christine, Fabienne, Françoise, Isabelle, Martine, Patricia, et Daniel, Arsène, Bernard, Erwan, Jean-Marc, Karl, Martial, Patrice, Patrick, Thierry, Yves, ... grâce auxquels l'UD et les UL ont tenu permanences tout l'été.

**Ont contribué à ce journal** : Christine, Fabienne, Patricia, Véronique, Bruno, Didier et pti Claude, Erwan, Jean-Louis Martial, Pascal, Paul, Patrick, Yves, et également un camarade de l'ex ANPE et PP malgré lui pour le 9 sept...



**9 septembre 2011**

à 17h30, salle de Robien, à Saint Brieuc

## **Meeting interprofessionnel**

**avec Pascal PAVAGEAU**

Secrétaire Confédéral chargé de l'économie

### **Contre la dictature des déficits publics :**

**. Non au gel des salaires**

**. Non à la RGPP** (Démantèlement/privatisation des services publics,

suppressions massives de postes, remise en cause des statuts)

**. Non au saccage de la protection sociale**

(retraites/sécu)

Non au détournement des impôts et des cotisations sociales  
au profit des spéculateurs !

## **FO revendique :**

**- L'augmentation immédiate de +5% du point d'indice (au titre de 2011 et 2012) et 44 points d'indice**

**pour tous (au titre de la perte du pouvoir d'achat depuis 2000)**

**- L'abandon de la RGPP**

**- L'abrogation des lois Fillon sur les retraites**

# Pour FO, l'urgence : augmenter les salaires

En 2010, les entreprises du CAC 40 ont engrangé plus de 80 milliards d'euros de bénéfices ainsi que plus de 30 milliards d'euros d'exonération de cotisations. Un patron du CAC 40 gagne en moyenne 928 000 euros par an, soit 56 fois le SMIC.

## 10% de perte du pouvoir d'achat depuis 2000 !

Alors que les prix ont augmenté de 19,47% le point d'indice a augmenté de 9,05% (\*) Un fonctionnaire gagnant aujourd'hui 1 800 euros devrait en gagner 1 980 pour conserver son pouvoir d'achat depuis 2000.

## 48% de perte du pouvoir d'achat depuis 1982 !

Les prix ont augmenté de 128,8% et la valeur du point d'indice n'a augmenté que de 80,38% (\*). Un fonctionnaire gagnant aujourd'hui 1 800 euros devrait en gagner 2 520 pour conserver le même pouvoir d'achat qu'en 1982.

Et les ministres osent prétendre que notre pouvoir d'achat a augmenté ! Ils ne doivent pas faire souvent les courses ni le plein d'essence ...

Pour Force Ouvrière, l'augmentation générale des salaires, pensions et minima sociaux est une priorité.

Elle s'oppose au pacte européen de croissance et de convergence et au projet de réforme constitutionnelle qui visent à institutionnaliser l'austérité et porter atteinte à la liberté de négociation.



Pour FO, la solution, ce ne sont pas les primes à la tête du client réservées à quelques uns, c'est l'augmentation de la valeur du point d'indice :

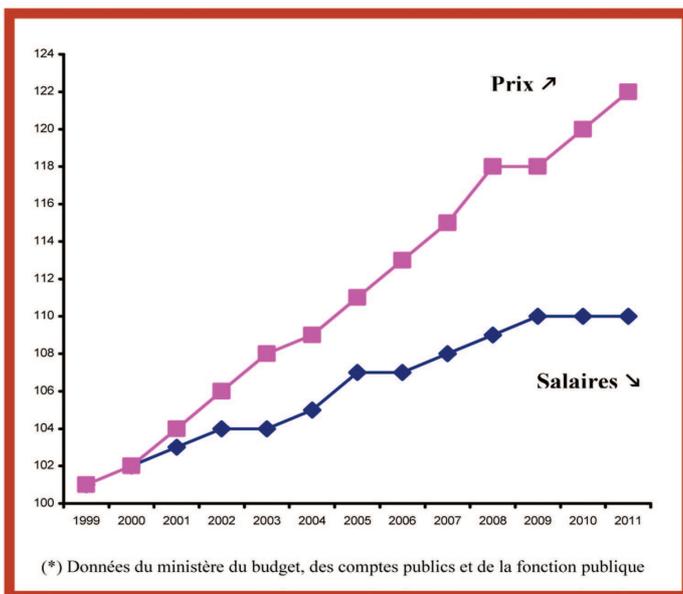
- parce qu'elle concerne tous les fonctionnaires sans exception,
- parce qu'elle rentre dans le calcul de la retraite,
- parce que c'est la défense du statut.

## FO revendique :

+ **5%** d'augmentation de la valeur du point d'indice pour les années 2011 et 2012,

+ **44** points d'indice pour tous (environ 200 €) au titre de la perte du pouvoir d'achat depuis 2000,

**Revalorisation générale des grilles indiciaires !**



**Les Unions Départementales de la Région Bretagne, vos contacts :**

**UD CGTFO 22 : 5, rue de Brest 22000 Saint Briec 02.96.33.62.63 contact@fo22.fr**

**UD CGTFO 29 : 5, rue de l'observatoire 29200 BREST 02.98.44.15.67 udfo29@wanadoo.fr**

**UD CGTFO 35 : 35 rue d'Echange 35000 RENNES 02.99.65.36.50 ud.fo35@wanadoo.fr**

**UD CGTFO 56 : 80 boulevard Cosmao Dumanoir 56107 LORIENT 02.97.37.66 .10 ud-cgtfo-56@wanadoo.fr**

# Avec FO, dites Non à la RGPP, arme de destruction massive

*524 mesures de privatisation programmée des services publics, de reculs pour les agents sous statut et de recours massif à la précarité*



Pour donner des gages aux agences de notation et aux marchés financiers, le gouvernement français s'est engagé à respecter le « **pacte de stabilité européen** » de 2007 (pas plus de 3% du PIB de déficit public). Il a donc décidé :

- d'abandonner des pans entiers du service public soit aux entreprises privées soit aux Régions,
- de supprimer progressivement les départements, échelons administratifs de proximité,
- de réduire la masse salariale de l'État, en organisant un plan social de grande ampleur pour toute la fonction publique, notamment par le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite et le recours massif à la précarité.

La RGPP est une « véritable arme de guerre contre la République sociale » (JC Mailly).

- . 134 000 emplois publics détruits entre 2007 et 2010,
- . 100 000 suppressions prévues sur 2011-2013 rien qu'au niveau de la fonction publique de l'État.

*Dans la fonction publique hospitalière, ce sont près de 50 000 postes qui sont susceptibles d'être supprimés d'ici fin 2012. Autant d'emplois supprimés du marché du travail !*

## LA RGPP TUE :

- le service public
- les emplois
- ... et même parfois les agents

*Pour chacune de ces mesures, l'Etat affiche ses objectifs en terme « d'économies » :*

- Acte I de la RGPP (2007/2010) : 7,7 milliards d'euros
- Acte II (2010/2013) : 10 milliards d'euros

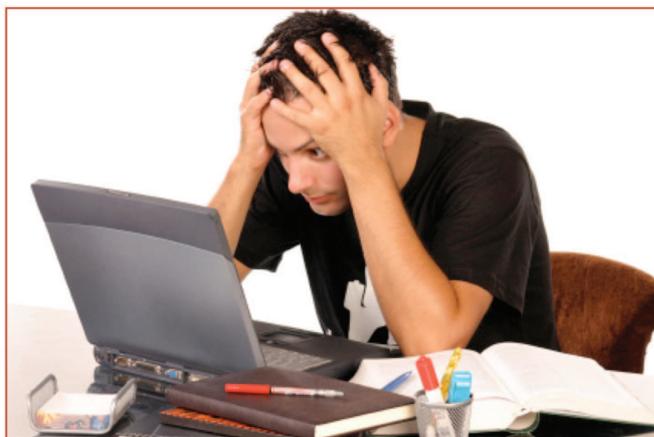
# Avec FO, dites Non à la dégradation des conditions de travail

Révision générale des politiques publiques (RGPP), Réforme de l'administration territoriale de l'État (RéATE), Loi Hôpital, patient, santé et territoire (loi HPST), fusion des directions des Impôts et Trésor, création de Directions Départementales Interministérielles (DDI), changement de statut de La Poste, privatisations et ouvertures à la concurrence de missions de service public...

Les « réformes » s'accroissent et dégradent les conditions de travail des fonctionnaires : du fait des *fusions et délocalisations*, les agents voient disparaître certaines de leurs missions ; leurs postes sont reconfigurés, requalifiés ou supprimés, entraînant notamment de plus en plus de mutations forcées.

Les attaques contre les droits statutaires (congés, droits à mutation, ...) et l'individualisation à outrance, etc. se multiplient.

Les suppressions de services et de postes et la surcharge de travail qu'elles induisent conduisent à ce qu'il est désormais d'usage d'appeler des « burn out » (syndrome d'épuisement professionnel) multipliant les arrêts maladie, les dépressions, parfois même les suicides.



**En octobre 2011, voter FO c'est voter pour :**

- l'abandon de la RGPP
- la création de tous les postes statutaires nécessaires
- le respect des droits et garanties collectives statutaires
- la titularisation de tous les précaires

# Avec FO, unifier les revendications pour gagner

Les quelques exemples que nous publions ci-dessous illustrent bien que ce sont les agents de tous les ministères qui sont concernés par la RGPP, la loi HPST et/ou la réforme de l'administration territoriale de l'État (RÉATE). Il conviendrait de développer les conséquences de la mise en place des nouvelles directions départementales interministérielles (DDI).

Mais ces contre réformes concernent évidemment les salariés du privé, les retraités et les chômeurs, tous usagers des services publics. Depuis de nombreuses années, les journées d'action saute-mouton n'ont jamais permis de satisfaire les revendications. Pour Force Ouvrière, seule la grève interprofessionnelle

sur des revendications claires (position défendue par FO lors du conflit sur les retraites) peut permettre de faire reculer le gouvernement. Selon la formule employée par Jean-Claude Mailly, «il faut bloquer le pays». C'est l'orientation réaffirmée par l'ensemble des délégués au dernier congrès confédéral de Montpellier de Force Ouvrière en février 2011.

## La Justice passée à la guillotine budgétaire



A une télévision l'interviewant, le secrétaire général de FO-Pénitentiaire, Christophe Marques, expliqua les raisons du ras-le-bol de l'ensemble des personnels de justice : " des conditions de travail déplorables dans les tribunaux, de même à la protection judiciaire de la jeunesse, et un parc pénitentiaire vétuste avec des personnels de prison n'ayant aucun moyen de travailler. Tout cela au prétexte qu'il faut appliquer la RGPP ".

La régionalisation de l'État territorial prévoit la suppression de 178 tribunaux d'instance, de 55 tribunaux de commerce et de 62 conseils de prud'hommes.

## Enseignement : 524 postes tout de suite !

L'enseignement paie un tribut très lourd à la RGPP. Au plan national, 16 000 suppressions de postes sont prévues à la rentrée 2011.

Pour la seule académie de Nantes, le simple maintien des conditions actuelles d'encadrement des élèves, déjà dégradées par rapport aux années précédentes, nécessiterait la création de 524 emplois (instituteurs, professeurs, administratifs).

L'aggravation des conditions de travail et le recours systématique à la précarité (EVS/AVS) sont les conséquences directes des multiples contre-réformes (réforme des lycées, mastérisation, mutualisation des services, destruction de l'enseignement spécialisé, autonomie accrue des établissements, évaluation au mérite, ...).

Depuis janvier, la FNEC FP FO s'est adressée à plusieurs reprises aux autres organisations pour leur proposer d'engager l'action commune en direction du ministère pour exiger l'annulation des suppressions de postes et l'organisation de la grève nationale pour obtenir satisfaction.

Qui peut croire que c'est par des actions folkloriques («nuit des écoles», «marche à reculons», «intamarres devant les mairies», ...) que sera établi le rapport de force susceptible de faire reculer le ministre ?



## Finances : 10% des effectifs ont disparu

Les directeurs avancent dans les fusions et déstructurations des services. Les agents perdent peu à peu leur qualification professionnelle et sont démotivés du fait de la «poly-compétence» qui se généralise.

Des trésoreries ont fermé, d'autres sont menacées de fermeture à court terme. Dans tous les services, cette situation conduit à «hiérarchiser» les priorités des tâches et ainsi à abandonner certaines missions dévolues à notre administration.

Les agents, fatigués, excédés par des conditions de travail dégradées, sont dans une situation de stress permanent. Il faut que cela cesse. FO revendique l'arrêt immédiat des réformes, des suppressions d'emplois et la création d'emplois statutaires.



## Santé : le CREF (contrat de retour à l'équilibre financier), arme de la RGPP

Tant en Sarthe, en Mayenne, en Vendée, dans le Maine-et-Loire qu'en Loire-Atlantique, les hospitaliers manifestent pour exiger des moyens budgétaires pour tous les hôpitaux confrontés à des «contrats de retour à l'équilibre financier», pour préserver, améliorer le service public hospitalier contre tout processus de privatisation.

Ainsi, depuis le 24 mars, les personnels de l'hôpital de St Nazaire sont mobilisés contre les conséquences du CREF. A Nantes, depuis 2008, l'hôpital a perdu 250 emplois quand l'activité croissait de 13% dans le même temps.

La MAPE (mise à plat des effectifs) a des conséquences sur les conditions de travail, mais également sur la vie privée (changements d'horaires intempestifs) et sur l'accueil des patients. Leurs conditions de prise en charge n'ont jamais été aussi lamentables (attente interminable, promiscuité aux urgences, saturation des capacités d'accueil, sur-occupation, ...)



## à La Poste, la RGPP c'est la «sécabilité»

Avec FO Com, vous voulez l'arrêt des réorganisations sauvages mises en place tous les quatre matins et qui ne tiennent pas compte des postiers. Vous voulez l'arrêt des régimes de travail illégaux. Vous voulez 35h par semaine, avec au moins un week-end par mois pour tous, avec paiement des heures supplémentaires réellement effectuées.

La Poste demande de plus en plus de «sécabilité» dans la distribution. La «sécabilité», c'est le remplacement d'un facteur absent ... par ses collègues présents ! Avec FO, vous voulez l'arrêt de la «sécabilité».

«Courrier», «Colis Express», «Banque Postale», «Espace service client» à l'Enseigne (nouvelle appellation des bureaux ouverts au public) : partout nous sommes confrontés à la course à la rentabilité. Nous ne sommes plus au service des usagers, mais simplement là pour faire des gains de productivité, pour l'entrée de la Caisse de Dépôts et de Consignations ... qui veut un rendement de 8% !

FO exige et revendique la fin des réorganisations incessantes ou des projets «innovants» qui conduisent à la dégradation des conditions de travail, la fin des suppressions d'emplois, la reconnaissance professionnelle et des perspectives d'évolution de salaire, l'arrêt de l'externalisation des activités; des emplois pérennes pour remplacer les départs et maintenir la qualité des services et le respect des accords signés.



## Avis de sécheresse budgétaire à l'Équipement

La désertification départementale de l'État mise en oeuvre par la RGPP est responsable d'une aggravation des conséquences des catastrophes naturelles (en 2010, tempêtes, inondations et crues en ont été une illustration dramatique).

La prévention et la gestion des risques sont durement touchées, l'État ayant supprimé ses compétences, ses aides financières et sa présence territoriale d'ingénierie et de conseil. Ne pouvant compter sur les services de l'État, les collectivités territoriales n'ont d'autre possibilité que de se tourner vers des sociétés privées. Les abus rencontrés et dénoncés sur l'alimentation en eau potable, l'assainissement, l'éclairage public, l'énergie et la collecte et le traitement des déchets, par exemple, risquent de se généraliser. De plus, la fiscalité locale poursuit son ascension, augmentant les inégalités entre les collectivités et sur le territoire, grevant encore un peu plus le pouvoir d'achat des citoyens.

**En octobre 2011, voter FO, c'est voter pour**

- L'augmentation générale des salaires
- L'augmentation immédiate de **+5% du point d'indice** (au titre de 2011 et 2012)
- et 44 points d'indice pour tous** (au titre de la perte du pouvoir d'achat depuis 2000)
- L'abandon de la RGPP
- L'abrogation des lois Fillon sur les retraites

**FO**  
la force syndicale

## Stop à la RGPP du social : les professionnels du social ont de l'éthique et des revendications.

Depuis plusieurs années, l'ensemble du mouvement associatif et syndical tire la sonnette d'alarme face au **désengagement de l'Etat** qui met **en péril la sauvegarde des activités d'utilité sociale** ; 2 millions de salariés pour faire tampon à la misère et construire l'accès aux droits.

**Face à cette RGPP du social** qui organise la **rigueur** par du **démantèlement systématique** et progressif (austérité, décentralisations, multiplications des financements pour la même mission, pour un même poste entre l'Europe, l'Etat, les Conseils Généraux et les Régions, dilution de la responsabilité politique : « *c'est pas moi, c'est la faute de l'autre* », politique du discours et de la statistique déguisée...), **le Président fondateur du SAMU social, X. EMMANUELLI\***, **a annoncé sa démission** et son ras le bol **mi-juillet**.

Par cette action, il a jeté un pavé dans la mare de la résonnance médiatique.

Mais il est clair qu'il a mis au grand jour ce que nos camarades de la FNAS FO et de la FSPS dénoncent depuis des mois, à savoir que tous les secteurs d'activité d'utilité sociale, médico-sociale et de réinsertion portées par les associations et leurs professionnels, sont en danger.

Aussi, **le 2 août**, dans plus d'une trentaine de départements, ce sont **les personnels de l'urgence**, des 115, des équipes mobiles de rue, mais aussi des CHRS qui confrontés aux difficultés budgétaires des structures se sont **mobilisés !**

Hier, rappelez-vous c'était ceux des chantiers d'insertion et des aides à domicile !

Dans les Côtes d'Armor, les salariés se sont retrouvés en grève devant la préfecture pour porter leurs revendications face à l'Etat qui réduit de façon drastique les budgets attribués au fonctionnement de l'accueil en urgence.

Ils ont exprimé haut et fort leur **éthique professionnelle**, sans omettre leurs **revendications** de salariés.

*L'argument d'un accès au logement pour tous est un leurre : ces logements n'existent pas et l'accompagnement médico-social prévu, n'est pas mis en place.*

*L'Etat ne doit pas se cacher derrière la politique du « logement d'abord », encore en chantier et sans effet pour le moment, pour remettre à la rue, en dépit de la loi, des centaines de femmes, d'hommes et d'enfants.*

**Les professionnels refusent d'être les complices impuissants face à une situation de non-droit.**

Sur leurs banderoles nous pouvions lire simplement ces extraits du **Code de l'action sociale et des familles**.

**« Toute personne sans abri en situation de détresse médicale, psychique et sociale a accès, à tout moment, à un dispositif d'hébergement d'urgence ». Art. L. 345-2-2.**

**« Toute personne accueillie dans une structure d'hébergement d'urgence doit pouvoir y bénéficier d'un accompagnement personnalisé et y demeurer, dès lors qu'elle le souhaite, jusqu'à ce qu'une orientation lui soit proposée. » Art. L. 345-2-3.**

En accord avec nos camarades du 115 qui ont lancé le mouvement dans les Côtes d'Armor, le Syndicat Départemental de l'Action Sociale et l'Union Départementale Force-Ouvrière ont immédiatement apporté leur soutien aux salariés et camarades mobilisés.

Nos camarades expliquent que pour l'hébergement, le 115,

l'accueil d'urgence, les accueils de jour, les CHRS (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale), les Points Santé ... **tous les dispositifs de prévention de l'exclusion sociale sont laminés par les réductions de budget.**

Les professionnels sont sous pressions **et ils parlent :**

*« nous devons rendre des comptes sur tout et n'importe quoi, aux patrons à la Pref. Nous n'avons pas de moyens suffisants, de logements durables ou transitoires qui correspondent aux populations...*

*Tel collègue en CDD ne va pas être renouvelé, l'employeur dit qu'il n'a pas la thune, ... et le nombre des personnes suivies augmente et le rythme des entretiens s'accélère et les listes d'attentes dans les CHRS s'allongent et les laissés pour compte sont de + en + nombreux... C'est insupportable ! ».*

**Et ils râlent :**

*Aujourd'hui, plus de places aux démunis, aux faibles, aux « indigents », mais le fric, toujours le fric ! Et un système d'accès aux droits kafkaïen !*

*Le droit à la protection des plus faibles est lâchement abandonné au caritatif !*

**Et ils tiennent :**

*Mais est-ce qu'un travailleur démissionne quand sa conscience professionnelle est piétinée et son travail démantelé ?*

**EMMANUELLI, lui, donne sa démission, tandis que les travailleurs de l'action sociale avec leur syndicat FO revendiquent :**

- ▲ **le respect de leurs conditions de travail, de leur CCN**
- ▲ **le remplacement des salariés en congés,**
- ▲ **des embauches à la suite de départ en retraite,**
- ▲ **la suppression des CDD et des temps partiels,**
- ▲ **une augmentation conséquente de leurs salaires,**
- ▲ **les moyens pour réaliser leur boulot.**

**Et ils n'oublient pas :**

Même s'ils peuvent avoir des points de convergence (valeurs, finalités) pour réaliser leurs missions, avec les **associations employeurs**, celles-ci restent **supplétives de l'état** et les dirigeants des patrons. D'ailleurs, ces syndicats d'employeurs n'ont-ils pas, vainement, essayé **de supprimer nos conventions collectives.**

Force est de constater que certains de **ces responsables** se prenant pour des grands managers **collaborent** au jeu de la **concurrence libre et non faussée!** Oui, c'est à croire qu'ils joueraient bien dans la cour des grands patrons, à grands coups de **fusions et d'OPA** dans le secteur social.

Ils s'inventent des services régionaux de ... soumis à l'offre du marché directement détenu par les seigneurs locaux, **aux dépendants des travailleurs et usagers.**

Les salariés du social et leurs syndicats par le rapport de force établi défendent leurs diplômes, leurs emplois, leurs missions et leur CCN, contre toutes les pressions et contre l'austérité.

**C'est pourquoi, notre combat n'est pas dissociable de celui de tous les travailleurs, quelque soit le secteur d'activité.**

*Article collectif des sociaux du SDAS 22 en colère.*

*\*X.EMMANUELLI est également cofondateur de Médecins sans frontières et président du Haut Comité pour le logement des personnes défavorisé*



... En Bretagne, la filière porcine est vitale : elle représente 31.000 emplois dont 4.500 éleveurs.

**Avec 6.000 exploitations et un cheptel de plus de 8 millions de têtes, elle fournit 58% de la production nationale de porcs.**

**Elle compte une dizaine d'abattoirs et fabrique plus de 361.000 tonnes de charcuterie salaison par an.**

Mais la filière traverse une grave crise financière. Selon la direction régionale de l'agriculture (Draaf), le revenu moyen des exploitations a été divisé par 4 en 10 ans. Le cours du porc a baissé de 6% entre 2000 et 2010, la flambée du prix des céréales augmente les coûts de l'alimentation et surtout l'Allemagne exerce une distorsion de concurrence sur le marché.

Elle embauche des travailleurs détachés originaires des pays d'Europe centrale, qui peuvent représenter jusqu'à 90% des effectifs. Ils sont payés de 3 à 5 euros de l'heure, soit un coût 3 fois plus faible qu'en France. L'économie réalisée est estimée à 125 millions d'euros par an. Non contents de sous-payer leurs salariés, les producteurs allemands prennent en tenaille leurs concurrents hexagonaux en faisant monter les prix de la matière première. « Avec les économies réalisées sur la main-d'œuvre, ils ont les moyens de payer les truies 50 centimes plus cher le kilo, dénonce Bruno LANÔE, délégué FO à la Cooperl-Arc Atlantique, l'un des leaders du marché. Et les éleveurs qui perdent entre 50.000 et 200.000 euros par an vont aller au plus offrant ». Résultat, l'abattage allemand a bondi de 23% en 10 ans quand il a reculé de 1% en France.

Fin mai, la FGTA-FO a écrit au ministre de l'Agriculture pour dénoncer les effets du dumping social allemand dans le secteur.

Des milliers d'emplois directs et indirects sont en jeu. La question doit se régler à l'échelle européenne. « L'Europe et la libre circulation des personnes et des marchandises ne doivent pas être un vecteur de dérégulations sociales », insiste la FGTA. Quant aux producteurs, ils ont monté un collectif contre le dumping social en Europe.

Il y a urgence. Les premiers effets de cette concurrence déloyale se font déjà sentir. L'abattoir Gad, l'un des gros acteurs de la filière avec 3.000 salariés, traverse depuis quelques mois une grave crise financière et pourrait à réduire la voilure au niveau de l'abattage. « Bigard, déjà leader sur le marché du bœuf, serait intéressé pour le racheter, ajoute Bruno LANÔE. Il veut récupérer les parts de marché mais pour concurrencer l'Allemagne il y aura sûrement une restructuration. » « Ce ne sont que des rumeurs, mais si on les rachète, il pourrait y avoir 600 ou 700 salariés sur le carreau », estime de son côté Dominique DOUIN, délégué central FO chez Bigard.

Tous les acteurs sont touchés. La Cooperl, qui emploie 2.000 personnes à Lamballe en Côtes d'Armor, a perdu de l'argent. « Nous aussi nous aurons du mal à résister, ajoute B.LANÔE. Si on enlève l'agro-alimentaire en Bretagne, la région va mourir.

**LES ALGUES VERTES DÉFIGURENT LA BAIE DE SAINT-BRIEUC... Cap Fréhel, de magnifiques falaises ...**, tristement célèbre pour ses « marées vertes ». Ce qualificatif n'est pas dû à la côte d'Emeraude toute proche, mais aux nappes d'algues qui flottent à la surface et s'échouent sur les plages.

Le tourisme en pâtit. « A Plestin les Grèves, des hôtels ont fermé, les gens ne veulent plus aller vers ces plages, explique Jean-Louis MELOU, vice-président de l'AFOC 22 en charge de l'agroalimentaire. La Bretagne a connu en 2010 un déficit touristique. Ce n'est pas seulement lié aux algues mais ça accentue la défection. »

Les algues vertes sont apparues dans les années 1970 sur les côtes bretonnes. La « laitue de mer » est naturellement présente dans l'eau mais à l'échelle microscopique et en très petite quantité. Pour se développer, ...: une baie confinée aux eaux peu profondes et du soleil. Elle se nourrit principalement de nitrates, qui se retrouvent en mer... Elle prolifère..., lorsque l'eau se réchauffe.

Les marées déposent des paquets d'algues sur les plages et au fond des baies. Vivantes, elles ne sont pas nocives. Mais en séchant, elles se putréfient et une croûte blanche solide se forme à la surface. Lorsqu'elle cède, un gaz très toxique se dégage. Il peut se révéler mortel en cas de forte inhalation. « Le problème n'est pas nouveau mais il a fallu attendre la mort d'un

homme et d'un animal en 2009 pour que les pouvoirs publics prennent conscience du danger, déplore Jean-Louis Melou ... ».

Le phénomène, d'abord apparu en Bretagne Nord, touche maintenant les côtes de la Vendée à la Normandie, y compris la baie du Mont-Saint-Michel. Tous les matins, les services techniques des municipalités concernées ramassent les algues qu'ils stockent ou recyclent dans l'épandage. Plusieurs milliers de tonnes sont ratisées chaque année. « C'est dangereux pour les travailleurs qui ne sont pas bien équipés et ça ne règle pas le problème de fond, ... Le taux d'azote dans l'eau de mer a été multiplié par 10 en 50 ans ...

Dans les Côtes d'Armor, une première convention a été signée ... entre les pouvoirs publics, les agriculteurs et les associations de défense de l'environnement pour réduire le rejet de nitrates. « C'est un travail de longue haleine, ... ».

**Commentaire :** Depuis on a assisté à une hécatombe de sangliers fousseurs d'algues. Pour la Pref tout va bien en surface, ...

**Moralité :** Ne foussez plus n'importe où !

**La rédaction d'InFOuest n'a pas la prétention de traiter en un seul article le problème des algues vertes.**

De nombreux éléments sont à prendre en compte (urbanisation/construction sur les bassins versants, disparitions de lagunes, déversements non maîtrisés des stations d'épuration, pratiques professionnelles/individuelles, réchauffement des eaux...).

**Nous alertons nos lecteurs de ne pas tomber dans le piège politico médiatique.**

**Certains « biens pensants » ont trouvé les coupables et crient « Haro, sur les agriculteurs »,** comme d'autres accusent : le service public et les fonctionnaires de l'augmentation de la dette et des déficits ; le salaire différé et les cotisations patronales coupables du frein à la compétitivité des entreprises...

**Défions-nous de ces coupables tout désignés,** jetés en pâture à la vindicte populaire, pour mieux masquer l'incurie des gouvernants où justifier leurs politiques de régression sociale et les sales coups portés aux moins puissants.

Les gouvernements sont « responsables, mais pas coupables » ! Pourtant pendant des années, ils ont forcé à une politique de surproductivité imposant le regroupement des installations, pour tuer la paysannerie.

Ils n'ont fixé aucune règle pour mieux favoriser cette politique du profit ... Ils gomment leurs responsabilités en fabriquant des coupables qui ne sont que les victimes de ce système.

**Ne sommes-nous pas face à une politique unifiée qui favorise la spéculation contre l'intérêt des citoyens ?**

## FO Police

Nos Camarades luttent contre la RGPP, pour la défense de leur statut de fonctionnaire et pour conserver une vraie Police Républicaine !!!

Ils refusent que des jeunes soient sans avenir, sans protection ; ils refusent que des vieux soient réservistes.

Comme dans les autres Services de la Fonction Public, la RGPP fait des dégâts et le travail du policier devient plus difficile. Entre 2008 et 2011, 5000 postes ont été supprimés, des commissariats fermés, la fusion de services (RG+DST), ...

L'USGPFO des Côtes d'Armor résiste et revendique et explique.

WEST-FRANCE 18/19 Juin 2011

# Les policiers craignent la précarisation du métier

Le syndicat Unité SGP Police Force Ouvrière dénonce l'augmentation du nombre d'agents de sécurité et de réservistes. Le directeur départemental relativise cette situation.

**Entretien**  
Claude Larmet et Didier Wallerand, respectivement secrétaire départemental et adjoint de l'Unité SGP Police Force Ouvrière.

**Pourquoi parlez-vous de précarisation du métier de policier ?**  
Avec le non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux, nous sommes en train d'assister à un brassage de contractuels dans l'institution. Nous désignons par là, les statuts de réserviste de la police nationale et d'adjoints de la sécurité (ADS). Des personnels en contrat à durée déterminée, mal payés, mal formés. Cette politique représente une menace énorme pour la sécurité de nos concitoyens.

**Commençons par le statut de réserviste. Que lui reprochez-vous ?**  
La réserve civile de la police nationale a été créée en 2003. Elle était ouverte pendant cinq ans aux policiers qui venaient de prendre leur retraite. Pour nous, c'est presque du travail dissimulé car l'Etat ne paye pas de charges dessus et le réserviste, pas d'impôts. Aujourd'hui, ce statut va s'ouvrir

**S'ouvrir à qui ?**  
A toute personne de nationalité française, âgée de plus de 18 ans et avec un casier vierge. Leur formation se fera sur le tas. Le réserviste aura la qualification d'agent de police judiciaire adjoint. Concrètement, il sera en uniforme, pourra être armé après une formation et aura la possibilité de rédiger des contraventions

**Les réservistes sont-ils nombreux à travailler dans le département ?**  
Depuis 2003, ils sont régulièrement utilisés. On a le cas d'un collègue parti en retraite il y a trois mois qui travaille aujourd'hui dans le même service, sur le même bureau qu'avant. Mais en tant que réserviste. Pour l'instant, le facteur humain, dans l'institution limite les tensions. Mais nous sommes inquiets.

**Et en ce qui concerne le statut des adjoints de sécurité ?**  
Contrairement à ce qu'exigent les textes, ce sont bel et bien des personnels de substitution. A Saint-Brieuc comme à Dinan, on les utilise pour donner un sentiment de visibilité aux citoyens. Au lieu d'avoir une patrouille avec deux fonctionnaires, ce sont un fonctionnaire et un ADS qui la forme. Théoriquement, le travail de nuit des ADS devrait être exceptionnel. Ici c'est courant. Encore des précaires.

Parce qu'ils signent un contrat de trois ans, renouvelable une seule fois. On leur fait miroiter une carrière dans la police par la suite mais après six ans, beaucoup déchantent. Chaque année, environ 200 places sont réservées aux ADS. Sauf qu'ils sont entre 3 000 et 5 000. Nous en avons croisé beaucoup à Saint-Brieuc qui ont obtenu plus de 15 sur 20 au concours et qui ont été recalés.

Claude Larmet, secrétaire départemental de l'Unité SGP Police Force Ouvrière et son adjoint, Didier Wallerand

Résumé par Pierre SAULLIER.

## Courrier des lecteurs : Lettre d'un camarade de Pôle Emploi

**HELP !** On a fusionné. C'est fait, c'est mal fait mais c'est fait ! Depuis, les rapports pullulent : le Sénat, le Conseil Economique, Social et Environnemental national, les différents officines qui agissent pour le compte des cabinets 1<sup>er</sup> ministériel ou autres (tel le Comt.Act°.Straté.). Tous – y compris les plus proches de l'exécutif en place le disent : « **Le métier unique, ça ne marche pas !** », il y a des problèmes, il y a du malaise, il y a surcharge, il y a surchauffe ! Même le DG – certes en partance – ose désormais s'aventurer sur le terrain des charges de travail en expliquant que les ratios DE/Agents sont « *intenable* » et qu'il faut choisir entre efficacité et suppressions de postes. **HELP !** Les « anciens » qui ont contribué à instaurer le régime d'assurance chômage et ses bons vieux principes de solidarité et le service public de placement fondé sur le non moins bon principe d'égalité de droits et de traitement doivent se morfondre ou pire encore, se retourner dans leur tombe ! Je me souviens de l'un d'entre eux qui nous disait : « **Dans le dictionnaire, si vous allez à la lettre i, ne vous arrêtez pas à IMBECILE, allez jusqu'à INITIATIVE ....** ». Exit ! Aujourd'hui, surtout, ne plus prendre d'initiatives ! Comme dans l'armée : attendre l'ordre puis le contre-ordre qui suit immédiatement avant d'être à son tour annulé plus ou moins rapidement. En revanche, « **faire du chiffre !** », « **faire tourner les compteurs !** » (et du coup faire tourner les **conteurs** qui, à propos de leurs chiffres racontent à peu près n'importe quoi...). Le « **PARAÎTRE** », la directivité, le contrôle d'activités, la pression : Cure de jouvence pour tout le monde, nous voilà revenus au bon vieux temps du rock'n roll, du travail séquencé et déshumanisé, des pools de secrétariat en bureaux ouverts ! On n'arrête pas l'anti-progrès !

Le Gouvernement et le patronat (...) tirent à boulet rouge sur le service public et sur les organismes sociaux, coupables de déficit budgétaire. Les vrais coupables, eux, courent toujours ! Et le « climat social » dans tout cela ? Tout le monde est fatigué, cassé. Chacun est persuadé que c'est la faute de « *l'autre* », le méchant de l'autre unité, de l'autre service, *l'ancien RAC* ou *l'ancien Placement*, c'est selon ... D'aucuns comptent les points, en rajoutent, mettent de l'huile sur le feu (c'est plus aisé que de mettre de l'huile dans les rouages ...). Quelques petits malins (enfin qui se croient tels) cherchent à profiter du bordel ambiant pour tirer leur épingle du jeu, le **PARAÎTRE** ! Toujours le paraître ! Et puis comme dit l'autre : « **Quand on ne sait pas faire, on professe !** ».

On est tous dans la même galère ! Les cadres ne savent plus où est leur hiérarchie (les cadres ont une hiérarchie, eux aussi, Hé ! Oui !) : Il faut faire du chiffre, imposer les mesures malgré les contre-ordres et les contradictions, il faut surveiller, produire les fameux chiffres qui enrichissent les rapports (et appauvrissent les situations).

Les agents voient leur activité rétrécir ou s'agrandir ou changer selon les *desiderata* ou la soif de pouvoir (ou de paraître) des uns ou des autres.

**Exagération ?** Regardez autour de vous ! Les mines défaites, les arrêts maladie, les dysfonctionnements, l'agressivité qui se développe.

Faut-il attendre que tout se gâte comme à France Telecom, pour intervenir, pour réagir ? **HELP !**

En attendant, espérons que l'on ne nous fera pas le coup des : « **possibles appels téléphoniques à des cellules psychologiques** » ou à des stages de gestion du stress (au prétexte que comme pour le cholestérol il y a du bon et du mauvais stress ...). La fusion est faite, OK ! Le métier unique est une impossibilité manifeste ! Au moins que nos « fusionneurs » veuillent bien cesser de persévérer dans l'erreur : **errare humanum est, sed perseverare diabolicum !** Mais au fait, initialement, il ne s'agissait pas d'une erreur, il s'agissait plutôt d'une connerie !

Le 9 août 2011, **Un ex-d'avant (ex ANPE ou ex RAC, qu'importe !) qui avait besoin d'exploser pour ne pas imploder.**



Invitation,

# MEETING

de rentrée avec

**Pascal PAVAGEAU**

**Le Vendredi 9 septembre à 17h30**

Salle de ROBIEN, Place Octave BRILLEAUD  
à Saint BRIEUC

### Vos guides pratiques à l'UD

Guide du salarié	: 17 €
Guide du C.E	: 20 €
Guide du D.P	: 13 €
Guide le droit syndical	: 15 €
Guide du CHSCT	: 13€
Guide du Consommateur	: 7€
Et de nombreux guides gratuits, ...	

### La vie de l'organisation

**Action juridique** [juridique@fo22.fr](mailto:juridique@fo22.fr)  
Permanence Info, les mardis matin

**UL St Briec** 5, rue de Brest 22000  
☎ 02 96 33 62 63 [stbriec@fo22.fr](mailto:stbriec@fo22.fr)

**UL Lannion** 15 place des Patriotes 22300  
☎ 02 96 46 52 40 [lannion@fo22.fr](mailto:lannion@fo22.fr)

**UL Lamballe** 48 rue du Dr Lavergne 22400  
☎ 02 96 34 79 36 [lamballe@fo22.fr](mailto:lamballe@fo22.fr)

**UL Dinan** allée de la Fontaine des Eaux 22100  
☎ 02 96 39 65 07 [dinan@fo22.fr](mailto:dinan@fo22.fr)

**UL Loudéac** 36, rue de Moncontour 22600  
☎ 02 96 66 09 40 [loudeac@fo22.fr](mailto:loudeac@fo22.fr)

**UL Guingamp**  
☎ 06 64 97 87 83 [guingamp@fo22.fr](mailto:guingamp@fo22.fr)

**UL Paimpol**  
☎ 06 32 95 84 36 [paimpol@fo22.fr](mailto:paimpol@fo22.fr)

### **AFOC des Côtes d'Armor**

à l'UD FO, 5, Rue de Brest St-Briec

Permanences : dans vos U.L, informez-vous.

☎ 02 96 33 62 63 [afoc@fo22.fr](mailto:afoc@fo22.fr)

## Stages 2011 à l'UD

SE FORMER EST INDISPENSABLE POUR MIEUX DEFENDRE.  
TOUS SALARIES, PUBLIC / PRIVE, ONT DROIT A 12 JOURS PAR AN  
DE CONGE DE FORMATION ECONOMIQUE, SOCIALE ET SYNDICALE  
**ILS RESTENT DES PLACES, INSCRIVEZ-VOUS.**

**Contactez Christine ou Fabienne à l'ud pour tous renseignements.**

### S'organiser :

Lundi 10 Octobre au vendredi 14 Octobre

### Négocier :

Mardi 08 Novembre au Jeudi 10 Novembre

### Découverte et moyens d'action du syndicat :

Lundi 14 Novembre au Vendredi 18 Novembre

Conditions et formulaires d'inscription disponibles à l'UD.  
Prévoir **6 à 8 semaines** au moins pour les convocations.

**Attention pour votre employeur,  
un délai de 30 jours de prévenance est à respecter.**



Stage CE de mai 2011



Stage Découverte de juin 2011

### La phrase de l'inFOuest N°50 par Jean Louis MELOU:

« Il n'y a pas de révolution sociale véritable que lorsque la femme est libérée. Que jamais mes yeux ne voient une société où la moitié du peuple est maintenue dans le silence. J'entends le vacarme de ce silence des femmes, je pressens le grondement de leur bourrasque, je sens la furie de leur révolte. J'attends et espère l'irruption féconde de la révolution dont elles traduiront la force et la rigoureuse justesse sorties de leurs entrailles d'opprimées. » Thomas Sankara, homme pol. burkinabé assassiné en 1987.

### **Pour vos agendas :**

La Commission d'Action Juridique de l'ud (conseillers prud'homaux, conseillers de salariés, défenseurs militants, délégués syndicaux, représentants des UL ...) se réunit une fois par mois. Pour vos questions de droits du travail, transmettez vos e-mails, à l'attention de Muriel ou Paul.  
**Prochaine réunion le jeudi 22/09 à 14h.**

### **« InFO22 Salariés ARTISANAT et TPE »**

**Salariés de l'artisanat ou des TPE (moins de 11 Salariés), vous avez des droits, organisez vous, constituez vos syndicats et mandatez vos représentants !**

**Ne restez pas seul, syndiquez-vous !**

**Contactez l'Union Départementale ou votre Union Locale FO,** permanences d'info « Syndicale, Juridique et de défense des consommateurs », des conseillers de salariés Force Ouvrière à votre écoute, soyez en lien, constituez votre réseau FO.

**L'info au quotidien sur le site de l'ud ! <http://www.fo22.fr>**

**Adressez vos contributions à Patrick, ou à l'UD.**

**Tél : 02 96 33 62 63 fax : 02 96 33 22 63**

**e-mail [contact@fo22.fr](mailto:contact@fo22.fr) <http://www.fo22.fr>**

**Pour le site : Merci à nos partenaires de [www.elyazalee.com](http://www.elyazalee.com)**